

Intertextualité ou réécriture ? Le cas de la fable « Le corbeau et le renard »

Par Kahindo Kamabu Jean-Baptiste est

Assistant de l'ISP-Oicha/RD.Congo

Résumé

Cette étude s'adresse aux enseignants de langues, dans le cycle supérieur des humanités, que nous voulons familiariser à certaines terminologies qui accompagnent les leçons de lecture et d'écriture car, au bout de nos recherches, le constat est que la plupart d'enseignants ignorent les notions d'intertextualité et de réécriture.

La tâche est ainsi celle de clarifier le concept d'intertextualité en le confrontant à celui de la réécriture tant du point de vue de la production du texte que de sa réception et de proposer des stratégies scripturaires, au-delà des pratiques habituelles, lors des leçons de lecture ou d'écriture.

C'est donc une information explicative complémentaire qui met un accent particulier sur la terminologie relative à la leçon d'expression écrite dans les classes terminales où l'enseignant semble privilégier l'enseignement livresque des théories sur la dissertation, les figures de style ou encore des mots plats au détriment d'autres pratiques scripturaires, peut-être inconnues de lui, pouvant conduire l'apprenant aux bons résultats lors des classes d'expression écrite.

Abstract

The present survey targets the teachers of languages in the high level of secondary schools, whom we want familiarize to certain terminologies that use to accompany reading and the writing lessons, for, at the end of our researches, we simply notice that most of them have no notions of inter-textuality and re-writing.

The aim is then to clarify the inter-textuality concept confronting it to the one of re-writing as well for the text production as for its reception and to propose a wide range of writing strategies, beyond the usual practice, during the reading and the writing lessons.

It is there for supplementary explaining information which particularly emphasizes the terminology related to the writing lesson in the high level classes of secondary schools where the teacher apparently offers more privileges to the bookish teaching of theories on the composition, the style figures or over flat words to the detriment of other writing practices, perhaps unknown to him, but which would lead the learner to good results during the lesson of the writing.

Date of Submission: 11-02-2021

Date of Acceptance: 26-02-2021

I. Introduction

Le corbeau et le renard

Un corbeau ayant volé un morceau de viande s'était perché sur un arbre. Un renard l'aperçut et, voulant se rendre maître (sic) de la viande, se posta devant lui et loua ses proportions élégantes et sa beauté, ajoutant que nul n'était mieux fait que lui pour être le roi des oiseaux, et qu'il le serait devenu sûrement s'il avait de la voix. Le corbeau, voulant lui montrer que la voix non plus ne lui manquait pas, lâcha la viande et poussa de grands cris. Le renard se précipita et, saisissant le morceau, dit : « Ô corbeau, si tu avais aussi du jugement, il ne te manquerait rien pour devenir le roi des oiseaux » (Esopé, tiré de « Intertexte fabuleux »¹)

Il suffit de lire la fable ci-haut et, avant d'en arriver à la fin, se remémorer une autre portant le même titre mais signée Jean de la Fontaine.

Dès lors, la curiosité s'aiguise d'autant plus que la pédagogie traditionnelle n'hésiterait pas de qualifier cet acte d'un plagiat, acte décrié par nos enseignants de langues, surtout en français langue seconde dans sa branche de dissertation. Les tirades textuelles communes aux deux textes étant nombreuses et non négligeables, il y a lieu de se demander qui de ces deux auteurs a écrit le premier son texte.

La réponse à cette interrogation se trouve bel et bien dans la nouvelle critique amorcée par le groupe « Tel Quel » vers 1968 et dont les ténors ne sont autres que Michel Foucault, Roland Barthes, Jacques Derrida, sans oublier Mikhaïl Bakhtine, Gérard Genette, Julia Kristeva,....²

¹ Intertextes fabuleux : fables en échos et résonances poétiques, en ligne : <http://épée.Ouvaton.Org> consulté le 08/07/2019.

² Intertextes "fabuleux". Fables en écho et résonances poétiques, <http://epée.ouvaton.org>, consulte le 08/07/2019.

Ceux-ci ont démontré que, du reste, « tout discours en répète un autre et toute lecture se construit elle-même comme discours ». ³ D'ici surgit la notion d'intertextualité qui semble se confondre avec celle de réécriture. Quelle différence y a-t-il entre les deux ? La distinction est importante parce que certains critiques ont tendance à utiliser l'une pour l'autre et vice-versa ? Et si dans la pratique de l'écriture cette mise en réseau de textes n'est pas un plagiat, quels sont les enjeux pour se récrire ou pour récrire autrui ?

Pour répondre à ces interrogations, nous présentons d'abord l'intertextualité comme méthode de critique littéraire avant de la confronter à la réécriture qui serait à son tour, considérée par certains auteurs comme un plagiat, et qui présupposerait pourtant l'intertextualité et non l'inverse. Pour étayer notre propos, nous procéderons par la lecture intertextuelle, comme pratique de lecture, de la fable « Le corbeau et le renard », texte en tête de ce travail, en le confrontant à celui de La Fontaine et à bien d'autres versions du même texte. Ceci a pour avantage d'étayer les différentes pratiques de la réécriture que l'enseignant du cycle supérieur des humanités devrait intérioriser pour dissiper toute confusion. Une conclusion couronnera tout le travail.

II. L'intertextualité Comme Méthode De La Critique Littéraire

I.1. DEFINITIONS LIMINAIRES

La notion d'intertextualité que nous abordons dans cette section est l'un des champs privilégiés de la théorie littéraire. Attestée par de nombreux critiques à noter Kristeva, R.Barthes, Riffaterre, Genette,... elle trouve un emploi très large de par sa nature linguistique.

Généralement, le terme « intertextualité » désigne la relation existant entre des textes différents, soit d'un même auteur, soit de plusieurs auteurs, à la même époque ou à des époques différentes. ⁴

Les critiques qui ont retracé l'histoire de l'intertextualité ont souligné le flou terminologique et la multiplicité des termes du métalangage en concurrence : on parle ainsi du dialogisme, d'intertextualité, d'hypertextualité, ou de réécriture. ⁵

Julia Kristeva définit simplement l'intertextualité comme une interaction de textes, laquelle permet de considérer les différentes séquences d'une structure textuelle précise comme autant de transformations des séquences prises à d'autres textes. ⁶

A cette notion correspond l'idée que « l'écriture littéraire redistribue des textes antérieurs dans un texte, les dissémine de façon plus au moins discrète et consciente, et que tout texte est de ce point de vue un intertexte. L'intertextualité est vue alors comme un principe dynamique au fondement de l'écriture littéraire, et participe donc de sa définition. ⁷ Et à Roland Barthes de renchérir : « tout texte est un intertexte ; d'autres textes sont présents en lui, à des niveaux variables, sous des formes plus ou moins reconnaissables. ⁸

Ainsi présentée, l'intertextualité nous glisse tout naturellement vers la notion de « l'intertexte » qui, à son tour, désigne l'ensemble des textes [ou fragments des textes] se trouvant dans une relation d'intertextualité. ⁹

Le lecteur s'engage donc à reconnaître, dans un texte, la présence de l'intertexte, de l'identifier puis de l'interpréter. D'ici vient le flou terminologique évoqué supra car, au-delà du dialogisme soutenu par Bakhtine, selon lequel « tout énoncé, par sa dimension linguistique renvoie à d'autres textes (...) [et que] tout mot a déjà servi », ¹⁰ le recours à un vocabulaire très technique crée une source de confusion, car ce qui par exemple s'appelle « intertexte », chez Riffaterre, est désigné « transtextualité » par Genette. Cette transtextualité concerne, au degré le plus élevé, l'aspect universel de la littérarité, ce qui met un texte en relation avec d'autres textes, de façon consciente ou non. ¹¹ Genette distingue ainsi cinq types de relations transtextuelles ¹² :

- L'intertextualité : désigne la relation de coprésence entre deux ou plusieurs textes, par voie de citation, de plagiat ou d'allusion.

- Le paratexte : est constitué par des signaux accessoires tels que titre, préface, notes, épigraphe, illustrations, prière d'insérer, etc....

² DELCROIX, M. et HALLYN .F. (sous la direction de), *Introduction aux études littéraires*. Méthodes du texte, Duculot, Paris-Gembloux, 1987, pp 113-114

³ Idem.

⁴ Maouchi, A., *Poétique de l'intertexte chez Malek Haddad* dans *Le Quai aux fleurs ne répond plus*, mémoire de master, université Mentouri Constantine, 2005, p.17.

⁵ GIGNOUX, A.C., *De l'intertextualité à la réécriture*, in *cahier de narratologie*, n°13,2006, P1. (En ligne : <http://narratologie.Revues.org/329>)

⁶ KRISTEVA, J., « Analyse du Jehan de Saintré », in *théorie d'ensemble*, Moscou, 1963, p.8.

⁷ Intertextes Fabuleux ... Idem. p.3.

⁸ Idem.

⁹ Maouchi, A., Idem, p. 17.

¹⁰ Idem

¹¹ GIGNOUX, A.C, Ibidem. p.2

¹² DELCROIX, M, Et ... op.cit .P.129

- Le métatextualité : répond au statut particulier du texte B qui se présente comme le commentaire, souvent critique, d'un texte A antérieur.
- L'hypertextualité : si le texte B résulte de A sans donner lieu à un commentaire, mais par transformation du sujet [ou du texte].
- L'architextualité : qui détermine le statut générique d'un texte (roman, poème ;...).

Ainsi dans la pratique concrète de tous les critiques, on constate deux tendances générales plutôt opposées.

Certains, à l'instar de M. Riffaterre, s'attachent à élucider les allusions, des citations en focalisant leur étude sur un vers, un mot comme intertexte. Ils restent donc dans la microstructure. D'autres, sur le modèle de Genette, plutôt que d'étudier les microstructures, les fragments, privilégient les macrostructures : les structures, l'anecdote ou les traits génériques d'un texte.¹³

D'où, selon L. Jenny, cette opposition met face à face une intertextualité proprement dite, c'est-à-dire comme rapports de texte à texte en tant qu'ensembles structurés et une intertextualité faible, faite d'allusions, de simples réminiscences. Ainsi relève-t-on certainement une importante différence entre l'unique citation d'un texte et la réécriture de la structure entière au quasi entière d'un texte.¹⁴ C'est cet aspect qui constitue la matière de notre deuxième point. Enfin, notons que l'intertextualité est fonction de la compétence culturelle du lecteur.

En effet, Riffaterre sépare l'intertextualité aléatoire de l'intertextualité obligatoire. Aléatoire, selon sa compétence culturelle, le lecteur voit ou ne voit pas les allusions et les réminiscences d'autres textes se trouvant dans le texte qu'il lit ; obligatoire, celle qui se présente sous forme d'agrammaticalités sémantiques, syntaxiques, morphologiques et qui nécessitent absolument le renvoi à l'intertexte, même si celui-ci n'est pas identifié par le lecteur. Dans tous les cas, la plupart des critiques s'accordent généralement à dire, loin de cette distinction, que l'intertextualité est toujours aléatoire, toujours fonction de la culture du lecteur. Celui-ci peut ne pas connaître l'intertexte, ni même sentir l'appel à l'intertexte. Il ne lui sera pas impossible de comprendre le texte.¹⁵

I.2. NOTIONS DE REECRITURE

Dans la présente section, notre propos consiste à distinguer le concept « réécriture » du concept générique « intertextualité » tant du point de vue de la production que de celui de la réception d'un texte. En effet, depuis 1980, un nouveau concept apparaît dans la critique, la « réécriture » ou « réécriture », qui semble succéder au mot « intertextualité » ou plutôt le remplacer.¹⁶ Ceci nécessite une distinction nette entre ces deux concepts pour classifier les différents phénomènes scripturaires que nous rencontrerons ultérieurement. Si l'intertextualité apparaît comme une mise en réseau des textes à travers allusions, réminiscences, citations, références, plagiat, imitations, fragments ou structures, anecdoques ou traits génériques, qu'en est-il de la réécriture ?

Au-delà de la polémique que suscitent les verbes « récrire » ou « réécrire », notons avec Anne-Claire Gignoux que la réécriture ou réécriture est l'action, le fait de « réécrire », c'est-à-dire « donner une nouvelle version d'un texte déjà écrit » ou de « réinventer, donner une nouvelle version de quelque chose »¹⁷

En effet, selon le même auteur, le verbe « récrire » est attesté, mais le mot « réécriture » n'existe pas dans le dictionnaire Robert. C'est pourquoi nous utilisons dans la suite de cet article le concept « réécriture » en lieu et place de « réécriture ».

I.2.1. réécriture ou plagiat ?

Récrire une œuvre peut être parfois perçu comme une trahison de cette œuvre, car cela peut paraître comme une simple imitation dépourvue de tout esprit créatif. Cela semble déprécier l'œuvre et même la rabaisser.

Ainsi G. Genette, cité par Geneviève Roux – Faucard, appelle « trace intertextuelle » une séquence du texte qui peut être reconnue comme provenant d'un texte d'autrui. Cette réapparition peut être « littérale » quand le retour du « déjà dit » ne comporte aucune transformation du signifiant d'origine. Dans ce cas, la séquence empruntée est dite « déclarée » lorsqu'elle est accompagnée d'une ou de plusieurs marques explicites de son origine allographe (nom d'auteur, titre d'œuvre, guillemets,...). Lorsqu'elle n'est pas déclarée, Genette utilise ici le terme « plagiat »,¹⁸ ce qui est fâcheusement moralisant. Ainsi, dans le champ de la relation de

¹³ GIGNOUX, A-C, op.cit. p.3

¹⁴ Idem.

¹⁵ Ibidem. p.4

¹⁶ Ibidem .p.5.

¹⁷ GIGNOUX, A-C., op.cit. p. 5.

¹⁸ Roux-Faucard, G., « intertextualité et traduction », ([https:// WWW.erudit.org](https://WWW.erudit.org) » méta consulté le 02/09/2019.

coprésence dans les textes, le plagiat apparaît comme l'une des formes typologiques de l'intertextualité qui malheureusement « constitue une atteinte à la propriété littéraire, condamnable, car la reprise sera littérale »¹⁹

I.2.2. intertextualité ou réécriture

Pour mieux percevoir la nuance entre ces deux vocables, il importe de revenir sur la définition ou plutôt sur le but et la fonction de la réécriture.

Evidemment, quand on prend l'intertextualité dans son sens le plus large, on constate qu'à tout moment, en lisant un texte, des souvenirs d'autres textes affluent à la mémoire. Ces réminiscences peuvent se présenter sous forme d'allusions ou de références à d'autres auteurs.

Bien plus, on rencontre des séquences textuelles sous formes de citations, de parodies ou de pastiches ... C'est ainsi que, dans l'introduction de son ouvrage « Mythologie et intertextualité », Marc Eigeldinger, cité par A. Maouchi²⁰, ne se contente pas seulement de définir l'intertextualité en tant que « acte de réécriture et de détournement culturel », mais aussi il détermine les champs d'emprunt de l'intertextualité, ses modes d'insertion, tout en précisant ses multiples fonctions à travers lesquelles elle assume son véritable rôle : privilégier le langage d'échange.²¹

Pour notre part, nous notons que quelle que soit sa forme, « l'intertextualité est un acte d'écriture ». Et de là la question : qu'est-ce la réécriture ?

Si récrire est, en effet, écrire de nouveau un texte ou quelque chose, la réécriture se présente alors comme un moyen d'innover et de créer un nouveau texte à partir d'un texte ancien en changeant le message ou le genre. D'où l'importance d'en étudier l'apport à l'œuvre originale, qui est celui d'innover pour remettre l'ancien texte au goût du moment, ou le faire revivre sous un point de vue nouveau.²² C'est le cas de notre texte introductif « Le corbeau et le renard », un texte écrit à l'origine par Esope, qui est successivement repris ou mieux « récrit » par La Fontaine (1668), Léo Tolstoï (1888), Faërne, et, un peu plus récemment en 1991, le rétablissement du texte de La Fontaine par Jean-Pierre Collinet. A titre illustratif, de l'analyse des deux premiers vers de ces quatre textes ressortent les constats suivants :

-Par souci de la remise au goût du moment, Collinet modernise le vers de La Fontaine :

• La Fontaine a écrit :

«Maitre corbeau sur un arbre perché, tenoit en son bec un fromage. »

• Collinet récrit : «Maître corbeau sur un arbre perché, tenait en son bec un fromage. » La réécriture, ici, innove le vocabulaire, d'où l'on va des archaïsmes «maitre», «tenoit» à la langue moderne «Maître» et «tenait». Il en est de même dans la suite du texte où les mots anciens «ly», «prés», «estes» et «hostes» ont été modernisés et récrits successivement «lui», «près», «êtes» et «hôtes».

- Quant à La Fontaine, dans sa réécriture, par le biais de l'architextualité, il transpose le texte d'Esope de la prose en vers et dont la plupart sont des octosyllabes.

L'exemple suivant le démontre : «Un corbeau ayant volé un morceau de viande s'était perché sur un arbre» (Esope). La fontaine a été récrit « Maitre corbeau sur un arbre perché, tenoit en son bec un fromage.»

- Tenant compte du changement de sens, ici le fossé n'est pas vraiment notable car Collinet, Faërne et La Fontaine nomment «fromage» ce que Esope et Tolstoï ont appelé «morceau de viande». Il en est de même, plus loin dans les textes, de divers titres honorifiques attribués au corbeau, selon les auteurs : roi, tzar, phénix, voire la périphrase «le plus beau des habitants de l'air».

En somme, la réécriture n'est pas un plagiat et, en empruntant les mots d'A-C. Gignoux²³, Si la réécriture d'autrui présuppose l'intertextualité, celle-ci en revanche, ne présuppose pas la réécriture car une citation, par exemple, marquée et isolée dans un texte représente un fait d'intertextualité mais n'est pas une réécriture. Aussi, alors que l'intertextualité peut être involontaire (cas d'allusion et de réminiscence), la réécriture est toujours décidée et obligatoire. A ce titre, on considérera donc la réécriture comme une restriction des pratiques intertextuelles au seul langage verbal : récrire, en effet, c'est écrire quelque chose qui a déjà été écrit, du déjà –verbal, osons –nous conclure avec les mots de A-C. Gignoux.²⁴

I.3. LES ENJEUX DE LA REECRITURE

Il est déjà connu à la lumière des pages ci-haut citées que tout texte littéraire est une réécriture plus ou moins consciente des modèles préexistants, la logique de l'imitation étant alors considérée comme le moteur du processus. Toutefois, notons que l'on distingue la réécriture de soi de celle d'autrui. L'acte devient ainsi une volonté manifeste d'un auteur de récrire un texte, un livre d'autrui ou son propre livre, livre déjà publié ou un de

¹⁹ MAOUCHI, A., op.cit .P.33.

²⁰ Ibidem, p.38.

²¹ MAOUCHI, A., op.cit. p. 38.

²² «Les procédés de réécriture», www.espacefrancais.com, consulte le 23/12/2019.

²³ GIGNOUX, A-C, op.cit, p. 6

²⁴ Ibidem, p.7

ses propres textes à l'intérieur d'un livre. Il place ainsi le lecteur dans la perspective contemporaine et permet au contenu de ne pas être considéré comme un doublon dans le cas de sa propre réécriture.²⁵ Pour y arriver, plusieurs modalités procédurales sont mises à sa disposition, surtout quand il s'agit de récrire autrui. Outre les différents aspects de l'intertextualité : parodie, pastiche, citation,... qui sont aussi des procédés de réécriture, quatre grandes opérations²⁶ s'offrent au scripteur :

1.3.1. la suppression

Elle permet au scripteur d'aller à l'essentiel et d'éviter la répétition et le bavardage. Ainsi, la phrase d'Esopé « Un corbeau (...) s'était perché sur un arbre » a été réécrite par La Fontaine « Maître corbeau sur un arbre perché ». On remarque ici que le syntagme verbal "s'était perché sur un arbre" voit disparaître son auxiliaire "était" ainsi que la marque pronominale "se" pour ne rester qu'avec "sur un arbre perché".

1.3.2. le résumé ou la réduction

Ici, on ne se contente pas de supprimer des termes mais de les regrouper ou les condenser. Le cas à notre disposition est celui de la fable "Le corbeau et le renard" écrite par Tolstoï et qui est le condensé de celle d'Esopé, reprise en page introductive. Voici comment Tolstoï présente le texte :

« Un corbeau trouva un jour un morceau de viande et se posa sur un arbre.

Le renard, flairant la pitance, s'approcha et dit :

- Eh! corbeau, quand je te contemple, et que je vois ta taille, ta beauté, je pense que tu ferais un beau tzar, oui, certainement, tu serais tzar, si, avec ces avantages, tu possédais la voix.

Le corbeau ouvrit le bec et croassa ; la viande tomba, le renard la prit et lui dit :

- Ah! corbeau, certes, tu ferais un tzar, si tu avais, avec cela, de l'esprit ».²⁷

Le constat est que, dans le texte d'Esopé, les premiers propos du renard, quand bien même étant rapportés, sont tissés de façon détaillée alors que Tolstoï, dans sa réécriture, se contente de l'essentiel et écourte le texte d'Esopé.

1.3.3. la substitution

Elle peut porter aussi bien sur la syntaxe que sur le lexique du texte premier ou d'origine.

a. Les changements syntaxiques :

Ils apparaissent souvent dans les détournements des citations ou de structures de phrases dans le texte second. Ainsi peut-on utiliser la forme négative à la place de la forme affirmative pour créer un autre sens.

b. Les changements lexicaux

Les mots sont remplacés par d'autres, et ceci peut également entraîner un changement syntaxique. Les exemples sont légions mais le plus proche est celui de notre fable introductive. En effet, ou vers 1^{er}, Esopé écrit : "Un corbeau ayant volé un morceau de viande s'était perché sur un arbre". Léon Tolstoï le réécrit : « Un corbeau trouva un jour un morceau de viande et se posa sur un arbre ». Dans sa réécriture, ce dernier substitue le verbe "voler" par "trouver" et le verbe "se percher" par "se poser". Sur le plan syntaxique, on observe que les temps de la conjugaison ne sont plus les mêmes, l'infinitif passé ayant été remplacé par le passé simple.

Quelques fois, ces transformations peuvent se mêler aux suppressions et aux résumés et ainsi le volume et l'ordre du texte premier se trouvent modifiés dans le texte qui l'enchaîne. C'est le cas des séquences textuelles suivantes :

Esopé : « Le corbeau, voulant lui montrer que la voix non plus ne lui manquait pas, lâcha la viande et poussa de grands cris. Le renard se précipita et, saisissant le morceau, dit :... »

Tolstoï : « Le corbeau ouvrit le bec et croassa ; la viande tomba, le renard la prit et lui dit :... »

Notons que la substitution peut également opérer sur le mode du récit. Ainsi, un récit à la première personne est porté à la troisième personne. La focalisation ou le point de vue devient ainsi diversifié entre les deux textes. L'exemple suivant nous le montre clairement dans la réécriture :

Esopé : « Un renard l'aperçut et, voulant se rendre maître de la viande, se posta devant lui et loua ses proportions élégantes et sa beauté, ajoutant que nul n'était mieux fait que lui pour être le roi des oiseaux, et qu'il le serait devenu sûrement s'il avait de la voix. »

Tolstoï : « Eh ! Corbeau, quand je te contemple, et que je vois ta taille et ta beauté, je pense que tu ferais un beau tzar, oui, certainement, tu serais tzar, si, avec ces avantages, tu possédais la voix. »

Ici, le constat est clair : dans le texte d'Esopé, le narrateur est extérieur au récit et se plaît à présenter le récit à la 3^e personne en usant de l'astuce du discours indirecte. Ce qui implique que le point de vue n'est pas le sien

²⁵ « Les procédés de réécriture », op.cit

²⁶ Idem

²⁷ Tolstoï, L. "Le corbeau et le renard", (en ligne : [http:// Fr. m-wikisouce. org](http://Fr.m-wikisouce.org)), wiki > Le-c..., consulté le 23/12/2019)

et que la focalisation est interne²⁸ en ce sens qu'il est hors de l'histoire, mais il présente les faits à travers le point de vue du personnage "renard" qui est dans l'histoire. Le récit est donc focalisé sur le personnage "renard" mais il est raconté par un narrateur extérieur.

Quant à celui de **Tolstoï**, la focalisation est aussi interne en ce sens que le narrateur est en même temps un actant dans la diégèse. La situation est tellement ancrée que le "je" du narrateur se confond au "je" du personnage-sujet de l'histoire et le dialogue en cours implique un "tu", qui est un autre protagoniste. A la différence du texte précédent où la focalisation est interne avec un foyer focal coïncidant, non avec la conscience du narrateur, mais du personnage. Le second texte appelle la même focalisation, mais cette fois-ci, avec un narrateur-personnage ne considérant que sa propre conscience vis-à-vis de l'objet focalisé : la viande.

1.3.4. l'expansion

Elle peut toucher uniquement une phrase à laquelle on ajoute, par exemple, un ou plusieurs adjectifs, des déterminants ou tout une subordonnée ; elle peut bien aussi consister à ajouter un texte entier sous forme d'explication, de commentaire ou d'épisode supplémentaire. Le scripteur fait recours, en ce cas, à plusieurs autres techniques comme le développement d'un passage du texte d'origine, l'amplification d'une phrase, le déplacement d'un mot ou d'une séquence textuelle (avec des conséquences, bien entendu, d'autres transformations) ou la permutation des mots ou des phrases, dans le souci de les mettre en valeur. Pour illustrer cette pratique, nous comparons ici-bas deux fragments textuels :

J. de La Fontaine :

« Eh ! Bonjour monsieur du corbeau !
 Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !
 Sans mentir, si votre ramage
 Se rapporte à votre plumage
 Vous êtes le Phénix des hôtes de ce bois. »

Faërne :

« Quel est ce merveilleux oiseau
 Que je vois sur ce branchage ?
 Dit un Renard : qu'il est grand, qu'il est beau
 Rien approche de son plumage ;
 Aux moindres rayons du soleil,
 Il prend mille couleurs d'un éclat sans pareil.
 Aimable oiseau je vous salue
 Si vous charmez l'ouïe, aussi bien que la vue,
 Je vous tiens le plus beau des habitants de l'air,
 Sans même en excepter l'oiseau de Jupiter ». ²⁹

En analysant ce texte, on constate que Faërne a transformé celui de La Fontaine en usant à sa guise du procédé d'expansion dans la quasi-totalité de ses aspects. Le tableau suivant en témoigne :

TEXTES		procédés utilisés
JEAN DE LA FONTAINE	FAERNE	
-Eh ! bonjour Monsieur du corbeau !	-Aimable oiseau je vous salue	-Usage en même temps du déplacement et du développement
-Que vous êtes joli ! Que vous me semblez beau !	-Quel est ce merveilleux oiseau Que je vois sur ce branchage ? Dit un Renard : qu'il est grand, qu'il est beau	-Dans une sorte de monologue, usage de l'amplification de la beauté du corbeau associée à sa grandeur.
-Sans mentir, si votre ramage Se rapporte à votre plumage	-Rien approche de son plumage ; Aux moindres rayons du soleil il prend mille couleurs d'un éclat sans pareil	-Suite de l'amplification sous forme d'éloges rendus par des épisodes supplémentaires
-Vous êtes le Phénix des hôtes de ces bois	-Si vous charmez l'ouïe aussi bien que la vue Je vous tiens le plus beau des habitants de l'air, sans même en excepter l'oiseau de Jupiter.	-Amplification doublée d'une périphrase et d'une comparaison.

²⁸ Labouret, D. et Meunier, A. (sous la direction de), "méthodes du français", seconde, première, Bordas/VUEF, p183.

²⁹ Faërne, "Le corbeau et le renard" (III, 15) (en ligne ; <http://fr.m.wikisource.org>) >le -c... Consulté le 23/12/ 2019

III. Conclusion

De l'intertextualité à la réécriture, il n'y a rien à confondre dans le sens de la synonymie quand bien même certains critiques ont malheureusement usé du concept de "réécriture" à la place du mot « intertextualité » : ils ne sont pas synonymes car l'intertextualité, comme pratique de lecture, concerne bien le dialogue de textes entre eux, et ses enjeux, c'est-à-dire les différentes manifestations de coprésence ou de dérivation par lesquelles ces textes sont mis en réseau ; alors que la réécriture, comme pratique de l'écriture, se présente comme un moyen stylistique nécessaire pour une innovation ou une création littéraires sans empreinte fâcheuse comme le serait une séquence textuelle empruntée mais non déclarée, le plagiat, une des formes intertextuelles qui peut porter atteinte à l'œuvre d'autrui.

En somme, si l'intertextualité privilégie le langage d'échange entre différents textes à travers ses différents enjeux typologiques, la réécriture, elle, se dresse comme une pratique qui mène à la création littéraire du nouveau à partir de l'ancien. Aussi a-t-on noté qu'entre les deux mots, il n'y a aucune forme de synonymie pour que la confusion persiste mais de l'analyse conceptuelle, il résulte que l'intertextualité est un acte de réécriture et non l'inverse.

En appui à cette distinction usuelle et fonctionnelle, l'illustration pratique par la fable « Le corbeau et le renard » fait comprendre qu'un scripteur peut opérer successivement par plusieurs pratiques pour faire revivre son prédécesseur ou son contemporain, ou pour se démarquer de lui. Dans ce sens, une réécriture peut faire appel à un ou plusieurs autres textes qui ont existé avant elle et les trainer ainsi dans sa remorque comme pour les enchâsser.

Bibliographie

- [1]. DELCROIT, M., et HALLYN ? F. (sous la direction de), *Introduction aux études littéraires. Méthodes du texte*, Duculot, Paris-Gembloux, 1986.
- [2]. GIGNOUX A-C, *De l'intertextualité à la réécriture*, in *cahier de narratologie*, n° 13, 2006.
- [3]. CRISTEVA ? J., *Analyse de Jehan Saintré*, in *théorie d'ensemble*, Moscou, 1963.
- [4]. LABOURET ? K ; et MEUNIER, A., (sous la direction de), *Méthodes du français. Seconde, Première*, Bordas /VUEF, 2001.
- [5]. MAOUCHI, A., *Poétique de l'intertexte chez Malek Haddad dans "Le Quai aux fleurs ne répond plus"*, mémoire de master, université Mentouri Constantine, 2005-2006. WEBOGRAPHIE
- [6]. Faërne, *Le corbeau et le renard* (III, 15), <http://fr.m.wikisource.org/wiki/le-C...> consulté le 23/12/2019.
- [7]. « Intertextes fabuleux », *Fables en écho et résonnances poétiques*, [http : /epee.Ouvaton.org](http://epee.Ouvaton.org), consulté le 08/08/2019.
- [8]. Les procédés de réécriture, www.espacefrancais.com, consulté le 23/12/2019.
- [9]. ROUX-FAUCARD, G., Intertextualité et traduction, [https://www.Erudit.org/revue>mééta](https://www.Erudit.org/revue/méeta), consulté le 02/09/2019.
- [10]. TOLSTOÏ, L., *Le corbeau et le renard*, <http://fr.m.wikisource.org/wiki/le-C...>, consulté le 08/07/2019.
- [11].

Par Kahindo Kamabu Jean-Baptiste. "Intertextualité ou réécriture ? Le cas de la fable « Le corbeau et le renard .” *IOSR Journal of Business and Management (IOSR-JBM)*, 23(02), 2021, pp. 24-30.